

Festival d'automne à Semur-en-Auxois (Côte d'Or)

du 7 au 14 octobre 2024



Après la Bretagne, nous vous proposons de découvrir les terres bourguignonnes avec la petite cité médiévale de Semur-en-Auxois, entre Auxerre et Dijon, au pied du Morvan.

Des rues pavées, des maisons à pans de bois, des donjons font tout le charme de la ville nichée dans ses remparts, sur un promontoire dominant un méandre de l'Armançon.

En rayonnant à partir de Semur, vous irez à la découverte de la basilique de Vézelay, visiterez le musée de Châtillon-sur-Seine abritant le mobilier funéraire d'une princesse celte et le célèbre vase de Vix, mettez vos pas dans ceux de Vercingétorix sur le site d'Alésia, ou explorez Dijon, son Palais des Ducs, sa Cité du Vin ...

Côté gastronomie, vous pourrez apprécier les Anis de Flavigny à l'Abbaye toute proche, le fromage éponyme

locaux comme les œufs en meurette, les gougères ou la cramailotte, gelée de fleurs de pissenlits.

Pension complète (assurance incluse)

600 € par personne en gîte partagé
(chambres doubles ou individuelles, sanitaires communs)

740 € en gîte privatif (en nombre limité)



Acompte à verser lors de la réservation

280 € par personne en gîte partagé

400 € en gîte privatif

Inscriptions et acompte avant le 04 juin 2024

**Pour tout renseignement
contacter Corinne Mazaud**

06 07 22 75 22

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR SEMUR-EN-AUXOIS

Du 7 au 14 octobre 2024

À retourner avant le 04 juin 2024 à :
Corinne MAZAUD – 72 route de Rougemont
45170 ASCHÈRES-LE-MARCHE

Courriel : mazaud.corinne@orange.fr

Nom : Prénom :

Adresse :
.....
.....

Tél. : Courriel :

confirme l'inscription de personne(s)

en gîte partagé (pour 2, 3 ou 4 personnes)

en gîte individuel

Je partagerai la chambre ou le gîte avec :

Nom : Prénom :

Adresse :
.....
.....

Tél. : Courriel :

Vous recevrez de plus amples renseignements au moment de la demande du paiement du solde.

Acompte à régler à la réservation (avant le 04 juin 2024)

⇒ **280 €** en gîte partagé X (nombre de personnes) =€.

⇒ **400 €** en gîte privatif X (nombre de personnes) =€.

Lieu et date : Signature :

Je règle ce jour la somme de € par virement (**de préférence**) en indiquant le motif
 par chèque (ordre F.F.C.P.), en indiquant le motif au verso

et je m'acquitterai du solde **avant le 15.08.2024.**

*Le **RIB** de la Fédération peut être obtenu sur simple demande auprès de Corinne Mazaud.*